

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-56

Séance du vendredi 26 juin 2026 à 18h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 juin 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoul par Frédéric Froment; Julia Grassler par Olivier Bridelance ; Caroline Sauer par Cloé Dimier .

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-56- Nomination des administrateurs du CCAS

Monsieur le Maire expose,

Après chaque renouvellement du conseil municipal dans son ensemble, le conseil d'administration du CCAS communal doit être lui-aussi renouvelé, la désignation de ses administrateurs se fait par délibération sur proposition du maire d'une liste de personnes.

Suite à l'appel public fait par voie de messagerie électronique, il atteste avoir reçu trois candidatures, celles de madame Marie-Ange Nouen et de messieurs Alain Rougale et Emmanuel Mahiques.

Il rappelle que le CCAS doit être composé du maire, qui en est le président, et d'un nombre paritaire d'élus municipaux et de citoyens non élus municipaux, le nombre total de ceux-ci pouvant aller jusqu'à 8 pour la catégorie de communes dont Gresse-en-Vercors fait partie.

Comme précédemment, monsieur le Maire propose un conseil d'administration à sept membres composé ainsi :

- Président : M Rémi Goube
- Elus municipaux : Mmes Bernadette Vallier et Caroline Sauer : M Frédéric Reumaux.
- Citoyens non élus municipaux : Mme Marie-Ange Nouen ; M Alain Rougale et Emmanuel Mahiques.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la nomination des administrateurs du CCAS proposés par monsieur le Maire.

Votants 11 Pour 11 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 26 juin 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire

transmise à la préfecture le 28/06/2026

et affichée et publiée le 28/06/2026